Affiché le : 27/10/2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCOTBRE 2021

Date de convocation et d'affichage : 21 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un et le vingt sept octobre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

<u>Présents</u>: Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – AUROUX François – BABILLON Agnès.

Excusés: GIROT Dominique – SALATA Philippe – VANDECASTEELE Corine.

Absents : Néant

Procuration: GIROT Dominique à LABLANQUI Jean-Marie - SALATA Philippe à AUROUX

François - VANDECASTEELE Corinne à BABILLON Agnès.

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

• <u>APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE</u> 2021

Lecture est faite par le Maire.

Réponse à la question de François AUROUX sur les montants de la partie « sociale » de VRA.

François AUROUX revient sur la question du voyage et précise qu'il n'était pas intervenu car il n'avait pas pu croiser l'accompagnatrice avant, elle a été rencontrée ensuite et a confirmé le fait qu'il y avait des soucis mais que cela a peut-être été mal présenté sur la forme.

Fabrice LARUE répond qu'en effet il peut y avoir des choses à améliorer, la question a été évoquée en CCAS mais des personnes participantes au voyages sont venus en mairie s'excuser d'avoir signer.

Pas de remarques supplémentaires.

Approuvé à l'unanimité

• CONVENTION UNIQUE ARCHIVE CDG26

Présentation par Fabrice LARUE, une convention existait avec le Centre de Gestion de la Drôme concernant l'archivage. Désormais elle est regroupée avec plusieurs thématiques.

Au niveau des tarifs pour l'archivage il y a une adhésion annuelle de 300 € et 3 jours à 235 € par jour (convention et grille tarifaire transmise avec la note de synthèse).

Il est proposé d'approuver la signature de cette convention.

Voté à l'unanimité

• CONVENTION UNIQUE SANTE CDG26

Présentation par Fabrice LARUE, une convention existait avec le Centre de Gestion de la Drôme concernant la santé au travail et notamment les visites médicales des agents. Désormais elle est regroupée avec plusieurs thématiques. Il s'agit de prix à la prestation en cas de besoin (convention et grille tarifaire transmise avec la note de synthèse).

Il est proposé d'approuver la signature de cette convention.

Voté à l'unanimité

• DEMANDE D'ACQUISITION POUR EPORA

Présentation par Fabrice LARUE, la commune de Clérieux a sollicité EPORA pour qu'il se porte acquéreur pour le compte de la commune de la parcelle B 265 appartenant aux consorts JEAN.

La négociation a été engagée avec les propriétaires consorts JEAN et une offre a été émise à hauteur de 25 000 euros (frais d'agence inclus).

Conformément aux dispositions de la convention précitée, une délibération du conseil municipal est nécessaire pour valider les conditions d'acquisition de ce bien et les modalités de rachat ultérieur par la commune.

Voté à l'unanimité

• ADMISSIONS EN NON-VALEUR BUDGET COMMUNAL

Présentation par Fabrice LARUE.

La Direction Générale des Finances Publiques fait des propositions d'admissions en non-valeurs pour créances éteintes qui sont ensuite validées par le conseil municipal sauf justification étayée de refus.

Il s'agit de personnes qui n'ont pas réglé certaines sommes dues à la commune et les montants sont inférieurs aux seuils de poursuites. Par cette décision, la commune acte le fait de ne pas recouvrir ces sommes.

La liste des propositions se trouve ci-après pour un montant total de 65,01 :

Nature juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Code service	Nom du redevable	Objet pièce	Etab. géo	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Particulie	2018	T-287	1	7067		BONNOT Anais	300		18,00	RAR inférieur seuil poursuite
Particulie	2018	T-289	1	7067		GOMEZ MIGUEL	300		15,00	RAR inférieur seuil poursuite
Inconnue	2014	T-73897970011	2	588		JACQUAMANT AUDREY .	CL2		32,01	Combinaison infructueuse d actes
						TOTAL			65,01	

Voté à l'unanimité

• APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2020 SIABH

Présentation par Fabrice LARUE des points importants du bilan financier et des interventions (rapport envoyé avec la note de synthèse).

Il est proposé d'approuver le rapport d'activité 2020 du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse (SIABH).

Voté à l'unanimité

• <u>DECISIONS DU MAIRE</u>

o Recrutement de Christelle BOUVIER

Christelle BOUVIER a été recruté par contrat à durée déterminée à compter du 13 septembre 2021 jusqu'au 31 décembre 2021 inclus.

Elle a été recrutée pour le remplacement de Stéphanie AROD du service restauration scolaire.

O Recrutement de Manuel CABRERA

Manuel CABRERA a été recruté par mutation à compter du 1^{er} novembre 2021 au sein du service technique pour remplacer Louis APPLAGNAT.

o Attribution de logement Allan ORTU

Le logement communal situé 83, rue de la Vallée – 26260 CLERIEUX constitué de 3 chambres a été attribué à Allan ORTU à compter du 1^{er} septembre 2021.

o Droit de préemption urbain

DATE	PARCELLE	PROPRIETAIRE	ADRESSE TERRAIN	M ²	PREEMPTION	
					OUI	NON
29/09/21	C307	BOUFFIER Henri et Angelina	3, place de la Grande Marnière – Cité Clerval – Pratic V	3 167		X
31/08/21	ZM320 et 322	ROBLES Georges et BAGGINI Patricia	370, chemin des Carriers	1 524		X

• QUESTIONS DIVERSES

➤ Présence en début de séance des habitants de la route des Collines et des Vergers concernant les difficultés de circulations qu'ils rencontrent.

Fabrice LARUE répond qu'un cabinet de géomètre a été mandaté pour proposer des solutions d'aménagement, ils doivent faire un rendu la semaine prochaine. Les habitants seront alors rencontrés pour leur présenter les différentes solutions. Les solutions qui ont été envisagées sont :

- O Créer un espace urbain, un lieu-dit, qui permettrait d'installer des ralentisseurs.
- Faire un alternat avec des feux à chaque extrémité mais cela pose problème car il y a des riverains au milieu.
- o Rallonger les chicanes.
- o Casser la route de Romans, au croisement venir à l'équerre et la même chose de l'autre côté.

Les habitants trouvent qu'il y a trop de passage et que la route est dangereuse. Fabrice LARUE répond qu'il faut mettre une contrainte.

Les habitants se plaignent de M. Jourdan car il se fiche de la règlementation et passe avec des poids lourds et notamment arrachent le câble téléphonique à son passage et que le courrier qui lui avait été fait par la mairie est resté sans effet. Fabrice LARUE répond qu'il sera recontacté.

Les habitants ne comprennent pas l'absence de dos d'ânes comparés à d'autres sites sur lesquels ils ont été mis en place. Fabrice LARUE répond qu'on ne peut pas mettre de dos d'ânes car ce n'est pas une zone urbaine c'est la raison pour laquelle un lieu-dit est envisagé.

➤ Jean-Marie WOZNIAK fait un retour sur la démarche participative qui a été enclenchée. Urban Studio a été choisi comme cabinet lors du dernier conseil municipal.

La première réunion de démarrage a eu lieu le 15/10/2021 avec une présentation des équipes, des attentes de la commune et de l'organisation de la mission.

Jean-Marie WOZNIAK a envoyé à tous une invitation le 5 novembre pour une déambulation dans le village, élus et techniciens, pour faire un premier diagnostic.

- Fabrice LARUE ajoute que Dominique GIROT va solliciter les conseillers pour distribuer le bulletin municipal dans les boîtes aux lettres au regard de la perte des précédents bulletins par La Poste.
- François AUROUX a été interpellé par le père de Thierry BOISSIEUX concernant l'entretien par la commune d'un ruisseau qui aurait été décidé lors du précédent remembrement. Fabrice LARUE répond qu'il ne sait pas et que des recherches seront faites sur le sujet.
- ➤ Thierry BOISSIEUX dit que le SIABH a entretenu le fossé qui leur appartient près de chez M. Robin mais qu'en est-il du fossé de M. Murjas. Fabrice LARUE répond que cette partie lui appartient et que c'est à lui de l'entretenir.
- François AUROUX demande si on peut rematérialiser les passages piétons. Fabrice LARUE répond que Clérieux est en discussion pour emprunter du matériel à Saint Donat en avril pour procéder à du marquage au sol plus propre et plus performant.
- ➤ Jean-Marie WOZNIAK donne quelques dates :
 - o Jeudi 11/11/2021 à 11H cérémonie,
 - o Jeudi 11/11/2021 à 18H pièce de théâtre proposée à la salle des fêtes,
 - O Dimanche 14/11 pièce de théâtre à la salle des fêtes,
 - o Jeudi 18/11 à 18H à la maison des associations organisation d'un café patrimoine sur le thème de l'industrie a Clérieux.

Les Clérieuzités qui se sont déroulées début octobre avec une mauvaise fréquentation mais avec un équilibre financier néanmoins. La qualité des spectacles était pourtant au rendez-vous. L'année prochaine festival au mois de mai.

Christelle ROBIN informe que la veille bienveillante est bientôt pleine. Fabrice LARUE diffuse une vidéo de présentation disponible sur le site de VRH.

François AUROUX demande quand le parc sera aménagé. Jean-Luc COMBRISSON répond normalement avant la fin de l'année une fois le mur consolidé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H00.